

Les Mousquetaires  
ITM Alimentaire International

Mme Marjorie Jouzel, Adhérente Marketing Marques Propres  
M. Thierry Cotillard, Président  
17, allée des Mousquetaires  
Parc de Tréville  
91078 Bondoufle Cedex

Paris, le 10 octobre 2017

Objet : suivi des engagements – contamination des aliments par les huiles minérales

Madame Jouzel, Monsieur Cotillard,

Près de deux ans après la publication des résultats des tests menés par foodwatch sur plus de 120 produits, dont quatre produits du groupe ITM Alimentaire International, nous souhaitons refaire le point avec vous et obtenir une mise à jour de votre plan d'action suite à votre dernier courrier en date du 21 novembre 2016.

Dans nos échanges, vous vous étiez notamment engagés sur les demandes de foodwatch concernant les taux de MOSH et MOAH dans les denrées alimentaires. Les actions que vous aviez annoncées entreprendre concernent notamment les sources et les niveaux de contamination des aliments.

Le groupe ITM Alimentaire International fait partie des six distributeurs en France à avoir pris des engagements contre la contamination des aliments par les huiles minérales pour les MDD. A l'approche de la fin du calendrier d'exécution annoncé, nous souhaiterions donc connaître le résultat des actions menées à ce jour (nombre et catégories de produits, tests et contrôles, identification d'actions complémentaires, etc.) ainsi que celles que vous prévoyez de mettre en œuvre au cours des prochains mois.

De plus, avez-vous cherché à obtenir et obtenu des engagements du côté des marques nationales ?

Aussi, la Commission européenne a demandé officiellement début 2017 aux Etats membres et aux fabricants de transmettre sur le dossier des huiles minérales toute donnée disponible à l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA). Le groupe ITM Alimentaire International a-t-il transmis ses données dans le cadre de cet appel ?

Nous vous remercions par avance de bien **vouloir nous répondre d'ici le 20 octobre 2017.**

Veillez noter par ailleurs que nous serions ravis de vous rencontrer, comme suggéré dans votre dernier courrier, afin d'échanger plus encore sur ce dossier. Nous restons à l'écoute de vos disponibilités.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame Jouzel, Monsieur Cotillard, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Karine Jacquemart

Directrice générale, foodwatch France

FOODWATCH  
3, rue de l'arrivée  
75479 PARIS 15

Recommandé n°1A 127 283 9340 1

Objet : Etat d'avancement de nos engagements de lutte contre la migration des huiles minérales dans les produits alimentaires

**A l'attention de Madame Karine Jacquemart**

Bondoufle, le 17 octobre 2017

Madame Jacquemart,

Pour faire suite à votre dernier courrier en date du 10 octobre, veuillez trouver ci-après nos éléments de réponse.

En préambule, nous tenons à vous préciser notre démarche concernant les huiles minérales. Nous nous sommes attachés à traiter nos produits d'épicerie ayant au moins un élément d'emballage de son UVC en papier ou carton, en priorisant les produits babyfood et enfants pour fin 2017 et le reste des produits pour 2018.

Comme évoqué dans notre précédent courrier, notre cahier des charges a été modifié pour les produits d'épicerie (cf. extrait du CDC en pièce jointe). Nous précisons que nous avons élargi la demande de ne pas utiliser d'encre contenant des huiles minérales pour les papiers et cartons à l'ensemble de nos produits qu'ils soient alimentaires ou non.

Ainsi, les produits ne contenant pas de carton ou disposant d'un carton en fibres vierges ou avec un emballage barrière (demande de résultats de test de migration) ont été considérés comme non-prioritaires car nous prenons comme élément de contamination principale le carton recyclé.

Les produits avec un élément en carton recyclé et sans barrière sont considérés comme prioritairement à améliorer.

Voici nos recommandations de substitution pour ces produits:

1. Limitation de la contamination par le remplacement du carton recyclé par du carton tout bois ou kraft (fibres vierges) et impression avec encres végétales.
2. Si maintien du carton recyclé : mise en place d'une barrière fonctionnelle avec tests de migration

Nous tenons toutefois à souligner les difficultés rencontrées devant l'absence de cadre réglementaire à date et le peu de laboratoires pour nos fournisseurs et/ou usines entraînant un allongement des délais d'analyse.

A date, nous pouvons donc vous confirmer que :

<b>Sur les 4 produits testés en octobre 2015</b>	
Riz Saint Eloi	Conforme
Corn flakes Chabrior	Mise en place d'un film barrière au 1 <sup>er</sup> trimestre 2018
Couscous 500g Saint Eloi	Passage en fibres vierges au 1 <sup>er</sup> trimestre 2018
Purée Top Budget	Proposition d'un film de substitution pour lequel nous attendons des garanties de résultat d'ici fin 2017
<b>50 références de la gamme babyfood</b>	100% vérifiées et ne nécessitent pas de plan d'amélioration
<b>105 références enfants de l'épicerie</b>	93% ont fait l'objet de vérification et/ou d'un plan d'amélioration. Par exemple, nos 9 références de céréales petit déjeuner passeront en fibres vierges d'ici fin 2017
	7% sont encore en attente soit de résultats de tests, soit d'analyses plus complexes soit 7 références
<b>2386 références de l'épicerie</b>	44% ont fait l'objet de vérification et/ou d'un plan d'amélioration. Par exemple, 25 références de riz en sachet cuisson ou légumes secs (contact direct) passeront en fibres vierges d'ici le 1 <sup>er</sup> trimestre 2018
	56% sont encore en cours de traitement ou de validation des plans d'amélioration pour 2018

Nous attendons en parallèle de pouvoir valider par des analyses d'autres alternatives au carton en fibres vierges qui reste une solution provisoire.

Dans les prochains mois, nous allons bien évidemment nous atteler à poursuivre nos efforts pour améliorer si besoin 100% de nos références de l'épicerie.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Marjorie JOUZEL  
Adhérente Marketing Marques Propres

